

## 14ème législature

|  |   |  |
|--|---|--|
| <b>Question N° :</b><br><b>99373</b>   | De <b>M. Guillaume Chevrollier</b> ( Les Républicains - Mayenne ) | <b>Question écrite</b>                         |
| <b>Ministère interrogé</b> > Économie et finances  |   | <b>Ministère attributaire</b> > Économie       |
| <b>Rubrique</b> >TVA   | <b>Tête d'analyse</b><br>>recouvrement                            | <b>Analyse</b> > fraudes. lutte et prévention. |
| Question publiée au JO le : <b>27/09/2016</b><br>Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b><br>Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat) |   |  |

### Texte de la question

M. Guillaume Chevrollier attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la fraude à la TVA au sein de l'Union européenne. En moyenne, 14 % des ressources de la TVA n'auraient pas été collectées dans l'Union européenne entre 2010 et 2014. De grandes disparités existent selon les pays. La France se situe dans la moyenne avec une perte d'environ 14 %, ce qui représente un manque à gagner annuel de 24,5 milliards d'euros pour Bercy, ce qui est inacceptable. Il vient lui demander ce que le Gouvernement entreprend pour convenir avec ses partenaires européens d'un système de TVA étanche à la fraude.